

COMPTE RENDU DES DECISIONS

CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU VENDREDI 18 MAI 2018

Date de la convocation : 11/05/2018

Date d'affichage : 25/05/2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit du mois de mai à quinze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

ETAIENT PRESENTS : Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Claude BLANC, Philippe BONELLI, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Murièle CHABERT, Henri CHIRIS, Marc COMBE, Magali CONESA, Jean-Louis CONIL, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Jean-Marc DEGIOANNI, Gérard DELHOMEZ, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Florence LUDWIG-SIMON, Jean-Marc MACARIO, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Gilles PEROLE, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Christiane REQUISTON, André ROATTA, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA.

ETAIT REPRESENTE : Joël PASQUELIN par Jean-Marc MACARIO (suppléant).

ONT DONNE POUVOIR : Franck BARBEY à Cyril DAUPHOUD, Jean-Marie BELVEDERE à Philippe BONELLI, Claude BOMPAR à Jérôme VIAUD, Marino CASSEZ à Raoul CASTEL, Christophe CHALIER à Jean-Marc MACARIO, Valérie COPIN à Gilles RONDONI, Valérie DAVID à Nicole NUTINI, Jean-Marc DELIA à Pierre DEOUS, Jacques-Edouard DELOBETTE à Christian ZEDET, Myriam LAZREUG à Stéphane CASSARINI, Andrée-Claire LIEGE à André ROATTA, Christophe MOREL à Dominique BOURRET, Marie-Claude RENARD à Jean-Claude ZEJMA, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI.

ETAIENT ABSENTS : Pierre BORNET, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Pascal PELLEGRINO, Philippe WESTRELIN.

SONT ARRIVES EN COURS DE SEANCE : Jacques VARRONE après la délibération n°59, Catherine BUTTY après la délibération n°64, Marie-Louise GOURDON après la délibération n°69, Michèle OLIVIER après la délibération n°69.

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Catherine BUTTY après la délibération n°68 et a donné pouvoir à Murièle CHABERT, Claude CEPPI après la délibération n°76, Pierre ASCHIERI après la délibération n°77 et a donné pouvoir à Marie-Louise GOURDON, Fabrice LACHENMAIER après la délibération n°77.

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI.

Approbation du procès-verbal du conseil de communauté du 30 mars 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Communication des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

DP2018_032	Mise en vente de nouveaux produits à la boutique des Jardins du Musée International de la Parfumerie
DP2018_033	Musée International de la Parfumerie - Reconduction de la convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Société des Amis du Louvre »
DP2018_034	Modification de la régie de recettes des Jardins du Musée International de la Parfumerie pour le montant maximum de l'encaisse selon la période
DP2018_035	Manifestation d'intention de labellisation de la plate-forme de services publics des Aspres en maison de services au public (MSAP)
DP2018_036	Les 10 ans du Musée International de la Parfumerie - Vente du catalogue à la boutique du Musée International de la Parfumerie
DP2018_037	Exposition estivale 2018 du Musée International de la Parfumerie « Armand Scholtès - jardinier des formes » - Vente du catalogue à la boutique du Musée International de la Parfumerie et à la boutique des Jardins du Musée International de la Parfumerie
DP2018_038	Musée International de la Parfumerie - Signature d'une convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la société BIG DATA SOLUTIONS SAS
DP2018_039	Signature d'une convention de formation professionnelle continue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social (IESTS)
DP2018_040	Reconduction de la convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Education Nationale pour la période 2018-2021
DP2018_041	Piscines estivales - Révision des tarifs
DP2018_042	Centre de loisirs de la Commune d'Auribeau-sur-Siagne - Révision des tarifs
DP2018_043	Service jeunesse - Révision des tarifs périscolaires
DP2018_044	Signature d'une convention de mise à disposition entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « L'Etoile Musicale » pour la mise à disposition des espaces au Musée International de la Parfumerie
DP2018_045	Signature d'un acte administratif de cession d'un bien meuble entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la société Grasse Carrosserie Industrielle relatif à la cession d'un véhicule et d'une grue
DP2018_046	Signature d'une convention de mise à disposition de biens immobiliers entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Commune de Caille dans le cadre de la résidence de deux jeunes artistes de la Villa Arson pour Thorenc d'Art du 8 au 15 juillet 2018
DP2018_047	Entrées gratuites aux Jardins du Musée International de la Parfumerie pour les habitants de la Commune de Mouans-Sartoux du 14 au 29 avril 2018 et contreparties pour la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Signature d'une convention entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et la Commune de Mouans-Sartoux
DP2018_048	Signature d'une convention entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'association « Ad Vitâme » pour la mise à disposition des espaces aux Jardins du Musée International de la Parfumerie
DP2018_049	Adhésion au Club des Managers de Centre-Ville (CMCV)

DP2018_050	Signature d'un contrat de cession de droits d'auteur avec les lauréats du concours photographique « Portraits du Pays de Grasse : routes et chemins »
------------	---

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

Communication des décisions prises par Monsieur le Président au titre des marchés à procédure adaptée conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

N° MARCHE	OBJET	TITULAIRE	NOTIFIE LE	MONTANT EN € HT
2018/12.1	Achat et livraison de petites fournitures de bureau et de papier reprographie 2 lots Lot 1 : Petites fournitures de bureau	SAS OLLIVIER Monsieur Franck OLLIVIER 649, avenue Pierre et Marie Curie 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR Mail : contact@ollivier.fr	09/04/2018	5 581,95
2018/12.2	Achat et livraison de petites fournitures de bureau et de papier reprographie 2 lots Lot 2 : Fourniture de papier reprographie recyclé	RIVIERA OFFICE Monsieur Stéphane COUCHOT 2720, chemin de Saint-Bernard Les Moulins, Porte 14 06220 VALLAURIS Mail : relance@riviera-office.com	09/04/2018	13 031
2018/14	Réalisation, édition et diffusion d'un catalogue des collections du Musée International de la Parfumerie	Silvana Editoriale Madame Laurianne Barban via dei Lavoratori, 78 20092 Cinisello Balsamo (Milan) Mail : laurianne.barban@silvanaeditoriale.it silvanaeditoriale@silvanaeditoriale.it	23/04/2018	23 400

2018/13.1	Fourniture de panneaux d'information et d'adhésifs 2 lots Lot 1 : Panneaux d'information	SARL PERADOTTO ROGER - Peradotto Publicité Madame Claire PERADOTTO 36-38, avenue Gallieni 06200 NICE Mail : claire@peradotto.fr	26/04/2018	2 835
2018/13.2	Fourniture de panneaux d'information et d'adhésifs 2 lots Lot 2 : Adhésifs	SARL PERADOTTO ROGER - Peradotto Publicité Madame Claire PERADOTTO 36-38, avenue Gallieni 06200 NICE Mail : claire@peradotto.fr	26/04/2018	25 212
2017/23.5A	Restructuration du Théâtre de Grasse Lot n°05.A TRAVAUX DE TISSUS DES PAROIS	SARL SORIE Monsieur Olivier BREGOLINI 645, CHEMIN DE CRAVESAN 06550 La Roquette-sur-Siagne Mail : sarlsorie@wanadoo.fr	27/04/2018	13 650
2017/23.5 B	Restructuration du Théâtre de Grasse Lot n°05.B TRAVAUX DE LA REGIE ET SALLE	S.A.S BAZE et Fils Z.I - 1re Av. - 6001 M LID BP 667 06517 CARROS Cedex Mail : info@baze.fr	27/04/2018	52 311,28

Le conseil de communauté prend acte des décisions.

Communication des décisions prises par le bureau communautaire conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales

DB2018_025	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réalisation de travaux de maçonnerie et travaux divers - Lot 1 « Réalisation de travaux de maçonnerie et travaux divers en moyen pays de Grasse » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-39.1
DB2018_026	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Réalisation de travaux de maçonnerie et travaux divers - Lot 2 « Réalisation de travaux de maçonnerie et travaux divers en haut pays de Grasse » - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°1 au marché de travaux n°2017-39.2
DB2018_027	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Zone industrielle de la Festre - Aménagement de l'ancien chemin de Cabris sur la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne - Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n°3 au marché de travaux n°2016-23
DB2018_028	Marchés publics - Avenant n°1 au marché n°2017/38.3 - Lot n°3 « Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes » - Modification de la clause de réexamen
DB2018_029	Dotations et démarrage de la collecte sélective des déchets alimentaires sur le territoire de la Vallée de la Siagne - Plan de financement et demandes de subvention
DB2018_030	Marchés publics - Délégation de maîtrise d'ouvrage - Marché à procédure adaptée - Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'auberge communale du Chanan sise à Briançonnet - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre n°2018-05
DB2018_031	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 2B « Charpente métallique - Passerelles métalliques » - Avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.02B
DB2018_032	Marchés publics - Marché à procédure adaptée - Restructuration de la salle du Théâtre de Grasse - Lot 9 « Ascenseur » - Avenant n°1 au marché de travaux n°2017-23.9 - Annule et remplace la décision n°DB2018_010 en date du 9 février 2018
DB2018_033	Marché public n°2016/13-4 - Prestations de nettoyage - Lot n°4 « Bâtiments intercommunaux sur les communes de Peymeinade et du Tignet » - Avenant n°1 - Suppression de la prestation de nettoyage au centre technique intercommunal de Peymeinade à compter du 1 ^{er} mai 2018
DB2018_034	Marché public n°2015-28 - Exploitation des supports d'affichages publicitaires sur les véhicules du réseau Sillages - Avenant n°1
DB2018_035	Demande de subvention auprès du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) pour le financement de l'achat d'un triptyque d'Yves Hayat pour les collections du Musée International de la Parfumerie
DB2018_036	Musée International de la Parfumerie - Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projets Etat-Région ouvert à tout type d'action de culture scientifique, technique et industrielle en direction de tout type de public (APOCS)

DELIBERATIONS

Délibération n°DL2018_059 : Lieu de réunion du conseil de communauté du vendredi 29 juin 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le changement de lieu de réunion du conseil de communauté du vendredi 29 juin 2018 à 15h00 ;
- DE FIXER le lieu de réunion du conseil de communauté du vendredi 29 juin 2018 à Grasse, dans l'hôtel d'entreprises « Grasse Biotech » situé au 45 boulevard Marcel Pagnol, Parc d'activités ArômaGrasse.

Délibération n°DL2018_060 : Composition des commissions thématiques - Modification n°4

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE MODIFIER la composition des commissions thématiques comme exposé dans le tableau joint à la délibération.

Délibération n°DL2018_061 : Comité des œuvres sociales « Les CAPGéniaux » - Signature d'une convention d'objectifs et de financement 2018-2020 - Attribution d'une subvention pour l'année 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ATTRIBUER une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant de 116 700 € à l'association « Les CAPGéniaux » pour ses activités 2018 étant précisé qu'un acompte de 29 000 € a déjà été versé ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement jointe à la délibération.

Délibération n°DL2018_062 : Composition et fonctionnement du comité technique

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE MAINTENIR le nombre de représentants du personnel titulaires siégeant au comité technique à cinq ;
- DE MAINTENIR le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;
- DE MAINTENIR le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité.

Délibération n°DL2018_063 : Composition et fonctionnement du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- DE MAINTENIR le nombre de représentants du personnel titulaires siégeant au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) à cinq ;
- DE MAINTENIR le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;
- DE MAINTENIR le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité.

Délibération n°DL2018_064 : Rémunération des vacataires pour la direction jeunesse à compter du 1^{er} juillet 2018

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ADOPTER à compter du 1^{er} juillet 2018, le barème de rémunération des vacataires de la direction jeunesse, tel que défini ci-dessous ;

Missions	Animation et encadrement en centres de loisirs		Animation et encadrement en séjours avec hébergement	
	Vacation journalière montant brut (en euros)	Vacation journalière temps travail (en heures)	Vacation journalière montant brut (en euros)	Vacation journalière temps travail (en heures)
Animateur non diplômé	44 €	9h30	54 €	12h00
Animateur en stage pratique BAFA	48 €	9h30	58 €	12h00
Animateur en formation BAFA (base + pratique validés)	62 €	9h30	72 €	12h00
Animateur diplômé BAFA	92 €	9h30	102 €	12h00

- D'INSCRIRE les crédits suffisants aux budgets 2018 et suivants.

Délibération n°DL2018_065 : Renouvellement de l'adhésion au réseau « Centres Villes Durables et de l'Innovation » de l'association Centre-ville en mouvement

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse au réseau « Centres Villes Durables et de l'Innovation » de l'association Centre-ville en mouvement ;
- D'AUTORISER le règlement de l'adhésion d'un montant de 2 000,00 euros TTC ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la délibération.

Délibération n°DL2018_066 : Programmation 2018 pour le développement économique et l'agriculture - Signature des conventions d'objectifs et de financement - Attribution des subventions

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA ; Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Myriam LAZREUG (pouvoir à Stéphane CASSARINI) et Stéphane CASSARINI ; Jean-Marc DEGIOANNI et Mireille BANCEL.

- D'AUTORISER le versement desdites subventions au titre de l'année 2018 pour un montant total de 152 000 € conformément au tableau ci-dessous ;

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
CLUB DES ENTREPRENEURS DU PAYS DE GRASSE dont : 20 000 € pour l'animation et la réflexion stratégique 5 000 € pour le déploiement de la marque collective Grasse Expertise	25 000 €
INITIATIVE TERRES D'AZUR	100 000 €
POLE COMPETITIVITE PARFUMS AROMES SENTEURS SAVEURS	27 000 €
TOTAL	152 000 €

- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, chapitre 65, article 6574, fonction 90 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions annexées à la délibération ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

Délibération n°DL2018_067 : Musée International de la Parfumerie - Acquisition d'une œuvre d'art d'Yves HAYAT « Triptyque Fleurs Blessées »

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ACQUERIR l'œuvre ci-dessus décrite pour le prix de 7 500 €.

Délibération n°DL2018_068 : Programmation 2018 pour les actions de prévention dans le cadre du droit commun - Signature des conventions d'objectifs et de financement - Attribution des subventions

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les programmes d'actions ci-dessus exposés pour les subventions susmentionnées ;
- D'AUTORISER le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018 aux associations selon les montants ci-dessous :
 - HARJES : 36 000 €
 - ARPAS : 6 000 €

- AUTEUIL FORMATION CONTINUE GRASSE : 8 000 €
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions annexées à la délibération ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, au chapitre 65, article 6574.

Délibération n°DL2018_069 : Programmation 2018 pour la politique de la ville - Signature des conventions d'objectifs et de financement - Attribution des subventions aux opérateurs du territoire dans le cadre du contrat de ville

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les programmes d'actions et les conditions de financement ci-dessus exposés pour les subventions susmentionnées ;
- D'AUTORISER le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018 aux associations selon les montants ci-dessous : HARJES (500 €), ARPAS (5 000 €), PARCOURS LE MONDE (5 000 €), CREPI (5 000 €), DEFIE (8 000 €), INITIATIVE TERRES D'AZUR (12 000 €), AUTEUIL FORMATION CONTINUE GRASSE (4 000 €) ET ATELIER DU 06 (1 000 €), soit un total de 40 500 € ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions annexées à la délibération ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre ;
- DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018, au chapitre 65, article 6574.

Délibération n°DL2018_070 : Approbation du schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le schéma directeur cyclable de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Délibération n°DL2018_071 : Réalisation de chantiers écoles d'initiation ou de démonstration sur les techniques de construction en pierres sèches - Avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes 2018-2021 passée entre la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation de chantiers écoles d'initiation ou de démonstration sur les techniques de construction en pierres sèches ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Délibération n°DL2018_072 : Opération d'acquisition en VEFA de 35 logements locatifs sociaux - Résidence Les Groules d'Azur à Mouans-Sartoux - Garantie d'emprunt CDC accordée à l'ESH Logis Familial - Contrat de prêt n°76581

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la mise en place de la garantie totale d'emprunt, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°76581 faisant partie intégrante de la délibération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à intervenir au contrat de prêt signé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ESH Logis Familial ;
- D'ETABLIR une convention de garantie d'emprunt entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'ESH Logis Familial ;
- D'ETABLIR une convention de réservation de logements entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'ESH Logis Familial ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ces conventions ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document qui serait la suite de la délibération.

Délibération n°DL2018_073 : Opération programmée d'amélioration de l'habitat du Pays de Grasse 2017-2020 - Subventions propriétaires occupants

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'ATTRIBUER dans le cadre établi par la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Pays de Grasse (2017-2020) et par la délibération, les aides de la Communauté d'agglomération aux propriétaires suivants :

Propriétaire OPAH CAPG-PO n°5 : Madame Angelina VICARIO

Nature des travaux : PO - Energie

Logement subventionné : 17 chemin des deux Chapelles - 06520 Magagnosc (Grasse)

Subvention CAPG : 2 289,00 €

Propriétaire OPAH CAPG-PO n°6 : Madame Jessica DEBEVER

Nature des travaux : PO - Energie

Logement subventionné : 4 du Dr Raphaël Lautier - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey

Subvention CAPG : 2 403,00 €

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à procéder aux versements de ces subventions de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, et à faire l'avance de la part régionale, pour les dossiers cités ci-avant, sur présentation des factures acquittées ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement de l'aide financière de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, à réception des pièces émises par l'équipe en charge de l'animation ;
- DE DIRE que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2018 et suivants au chapitre 204, article 20422 et au chapitre 27, article 27632 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes ou documents nécessaires à l'octroi de la subvention ;

- DE SOLLICITER du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur le remboursement de sa participation apportée dans le cadre de d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat du Pays de Grasse (2017-2020), conformément à la convention de financement établie entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Délibération n°DL2018_074 : Convention habitat à caractère multi-sites n°1 établie entre l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA), la Ville de Mouans-Sartoux et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Approbation et signature de la convention

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Christophe CHALIER (pouvoir à Jean-Marc MACARIO).

- D'APPROUVER les termes de la convention habitat à caractère multi-sites n°1 établie entre la Commune de Mouans-Sartoux, l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA) et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, visant à favoriser une intervention à court terme destinée à la production de programmes d'habitat mixte ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention habitat à caractère multi-sites n°1 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à engager tout acte et signer tout document qui ferait suite à la délibération.

Délibération n°DL2018_075 : Convention d'intervention foncière en centre ancien sur le secteur sauvegardé de Grasse en phase impulsion-réalisation - Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA) - Ville de Grasse - Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Approbation et signature de l'avenant n°1

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue décide :

Abstention : Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA.

Contre : Myriam LAZREUG (pouvoir à Stéphane CASSARINI) et Stéphane CASSARINI.

- D'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière en centre ancien sur le secteur sauvegardé de Grasse en phase impulsion-réalisation, établi entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, la Ville de Grasse et l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur, visant à prendre en considération les nouvelles dispositions du programme pluriannuel d'interventions de l'EPF PACA ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à engager tout acte et signer tout document qui ferait suite à la délibération.

Délibération n°DL2018_076 : Contrat régional d'équilibre territorial (CRET) - Clause de revoyure

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER la clause de revoyure du contrat régional d'équilibre territorial dont le détail est repris dans le tableau de synthèse joint à la délibération ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la clause de revoyure du contrat régional d'équilibre territorial.

Délibération n°DL2018_077 : Aménagement des zones d'activités économiques - Convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA) pour la réalisation d'une étude préalable sur le site BIOLANDES à Grasse

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'opportunité de la démarche partenariale pour la mise en œuvre d'une étude préalable concernant le développement et l'aménagement de la zone d'activités économiques Sainte-Marguerite, notamment sur le site BIOLANDES ;
- D'APPROUVER le projet de convention d'étude à intervenir entre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA), joint à la délibération ;
- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de l'étude préalable ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat définissant les modalités de coopération technique et financière pour mener l'étude préalable sur le site BIOLANDES ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès des partenaires le versement des participations financières telles qu'indiquées dans le plan de financement prévisionnel à savoir :
 - EPF PACA : 50% du montant HT de l'étude
 - Région PACA (CRET) : 30% du montant HT de l'étude
- DE DIRE que les crédits nécessaires au cofinancement de cette étude seront inscrits au budget 2018.

Délibération n°DL2018_078 : Convention cadre territoriale d'investissement pour la mise en œuvre du Schéma directeur départemental d'aménagement numérique des Alpes-Maritimes (SDDAN 06) - Avenant n°1

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER les nouvelles modalités de versement de la contribution de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse décrites dans l'avenant n°1, joint à la délibération ;
 - D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention cadre territoriale d'investissement avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et le SICTIAM pour la mise en œuvre opérationnelle du SDDAN 06 ;
 - DE DIRE que les crédits budgétaires seront ajustés au budget principal 2018 et suivants au chapitre 204 - 2041582 « subventions d'équipement versées ».
-

Monsieur le Président lève la séance à dix-sept heures.

Fait à Grasse, le 25 mai 2018


Le Président



Jérôme VIAUD
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes



